

DPC N° 26972525040

« Raconter et écouter pour soigner :  
Intégrer l'expérience du patient  
grâce à la médecine narrative »



#### INTERVENANTS :

##### Dr Jean Joseph FERRON

Médecin Généraliste formé à la pratique et aux pédagogies adaptées à la formation en médecine générale, Concepteur de nombreuses formations pour l'ARMP

##### M. Alain FONTAINE

Psychothérapeute formé à la communication  
(PNL, analyse transactionnelle, Process communication, hypnose...)

##### M. Eric DELASSUS

Professeur, philosophe, spécialiste de l'éthique médicale  
Auteur du livre : de l'éthique de Spinoza à l'éthique médicale

\*\*\*\*\*



Nouveau programme à découvrir !

**LIEU : MARSEILLE - HOTEL MERCURE VIEUX PORT (A CONFIRMER)**

**DATE : 26 & 27 SEPTEMBRE 2025**

\*\*\*\*\*

#### RESUME ET CONTEXTE DE LA FORMATION

L'intérêt de la médecine narrative pour la médecine générale réside dans sa capacité à favoriser une meilleure compréhension des patients en tant qu'êtres humains, au-delà de leurs symptômes physiques. En écoutant attentivement les récits des patients, les médecins peuvent obtenir des informations sur leur expérience de la maladie, leurs croyances, leurs valeurs, leurs préoccupations et leurs attentes. Cela permet de construire une relation de confiance entre le médecin et le patient, et de prendre des décisions de traitement plus éclairées et adaptées à la situation particulière de chaque individu.

Cette action portera sur les apports théoriques et les apports méthodologiques dans la mise en œuvre d'une démarche d'intégration de l'expérience patient par la médecine narrative.

L'objectif de cette formation est d'obtenir une compétence narrative pour améliorer la qualité de la relation médecin-patient et mieux comprendre les patients à travers leurs récits de maladie et ainsi mieux les soigner.

Cette formation s'adresse à tous les médecins et particulièrement **ceux qui ont déjà participé à la formation sur l'éthique médicale.**

Cette formation de 2 jours (14 h) dont le soulagement et le changement sont les maîtres-mots est basée sur les grands principes d'éducation thérapeutique, de l'entretien motivationnel et le repérage des profils psychologiques des patients.

#### OBJECTIFS/COMPETENCES/APTITUDES :

L'objectif général de cette action DPC vise à former les médecins généralistes pour intégrer la médecine narrative et obtenir une compétence narrative dans leur pratique, afin d'améliorer la qualité de la relation médecin-patient et la compréhension des récits de maladie pour mieux soigner.

A l'issue de cette formation, le médecin devra être capable de :

- Comprendre les bases conceptuelles de la médecine narrative et son importance dans la pratique clinique.
- Approfondir les dimensions théoriques du récit en médecine.
- Comprendre les notions de subjectivité, temporalité et contexte.
- Développer des compétences utiles à mise en œuvre de la médecine narrative (art du récit et de la narration partagée, utilisation des métaphores, techniques de clarification et de validation des émotions...).
- Acquérir des compétences d'interprétation des récits des patients.
- Encourager les patients à partager leur histoire.
- Analyser un récit pour en extraire des informations médicales pertinentes.
- Intégrer la narration dans la prise de décision clinique.

## METHODOLOGIE PEDAGOGIQUE :

### 1/ Avant la formation

Chaque professionnel inscrit à la formation reçoit un recueil des attentes et un recueil d'analyse d'une situation clinique permettant d'en faire un récit (avec une méthodologie de recueil et d'analyse de l'expérience patient qui leur sera précisée).

Cette situation, qui sera exploitée en atelier lors de la formation, sera choisie dans les domaines suivants : patient atteint d'un cancer, patient souffrant d'une douleur chronique (fibromyalgie ou autre), patient avec une addiction (alcoolisme par exemple), patient avec une pathologie chronique (obèse ou diabète par exemple), patient en situation palliative, patient ayant subi des violences avec un syndrome de stress posttraumatique.

Il leur sera demandé également pour lancer la dynamique de groupe, lors de la présentation des participants au début de la formation, de préparer en amont le récit de ce qui a déterminé leur vocation de médecin généraliste (« Racontez l'histoire de votre vocation professionnelle ») et qui sera présenté aux autres participants afin de mettre l'accent sur l'importance des récits et des histoires dans la compréhension de leur identité.

Les grilles de recueil d'attente sont adressées à l'ARMP avant la formation.

### 2/ Formation présentielle (14 heures)

Le médecin participe à la formation présentielle de 2 journées organisées par l'ARMP suivant la méthodologie suivante :

- Approche interactive et participative combinant théorie, pratique et réflexion personnelle.
- Travail en petits groupes pour favoriser les échanges.

## MOYENS PEDAGOGIQUES UTILISES

- Approche interactive et participative combinant théorie, pratique et réflexion personnelle.
- Travail en petits groupes pour favoriser les échanges.
- La totalité du contenu des exposés présentés pendant la formation des 2 jours (diaporamas)
- Grille d'items préétablie à remplir avant la formation
- Bibliographie

## EVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation des connaissances avant et à l'issue de la formation (Pre-Post test)
- Évaluation de la satisfaction des participants à chaud et vérification de la conformité de la formation avec les attentes exprimées avant la formation
- Questionnaire de Satisfaction de la formation

**PRE-REQUIS :** Inscription requise (ANDPC ou autre)

## DUREE ET PRIX DU PROGRAMME :

- Programme sur 2 jours, soit 14h00
- Prix de vente : 1330 € (enveloppe annuelle ANPDC)
- Indemnité versée par l'ANDPC : 630 € (suivant le solde de votre enveloppe annuelle et la réalisation complète du programme)

**INSCRIPTION (avant le 15 septembre 2025) :** directement avec votre compte "mondpc.fr" :

- **Retenez votre identifiant (mail) et votre mot de passe** (à redemander si perdu)

- Dans votre Espace Personnel, allez sur la rubrique « **Recherche Actions** » (à gauche)
- Rentrer le n° du programme [26972525040](#) et cliquer directement sur « **Rechercher** », puis sur le bouton « **Détail Action** », puis en haut à droite cliquez sur « **Liste sessions** », puis cliquez sur le bouton « **s'inscrire** » et validez.

#### Inscription, pour les salariés :

- Après l'obtention de l'accord de l'employeur pour l'action de formation et signature d'une convention avec l'employeur pour la prise en charge

#### Inscription, sans prise en charge :

- Nous contacter. Forfait pédagogique préférentiel, [détails sur ce lien](#)

#### Pièce obligatoire à fournir pour confirmation définitive de votre inscription et réservation de votre place :

**Chèque de caution de 300 €, à l'ordre de l'ARMP.** Chèque restitué à l'issue de la formation. Tout désistement devra être justifié et adressé par mail au plus tard 2 semaines avant le début de la formation. Passé ce délai pour toute absence injustifiée (ou annulation de l'organisme), le chèque de caution sera encaissé par l'ARMP, à titre de dédommagement des frais engagés.

#### PRISE EN CHARGE PAR L'ARMP :

Les pauses, les déjeuners et les frais pédagogiques.

Une nuitée sur la base d'un forfait limité à **170 €** et sur présentation de la facture avec un RIB à l'issue de la formation. (Uniquement pour les participants résidant à plus de 100 km du lieu de formation, et **si enveloppe ANDPC complète**).

Réservation de votre hébergement directement par vos soins.

**Les participants sont invités à prendre connaissance des [CGV](#) et du [Règlement Intérieur](#) de l'ARMP**

#### ACCESSIBILITE

Accessibilité aux personnes en situation de handicap et besoins spécifiques : [Consultez notre politique d'accessibilité](#) et n'hésitez pas à contacter [notre référent handicap](#)

Complément d'information auprès de :

[dpc@armp-asso.fr](mailto:dpc@armp-asso.fr) ou par tel : **01 45 23 96 16**

**Nouveau Programme 2025**

**Pas encore de Note générale attribuée à ce programme**